



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations

Question écrite n° 95950

Texte de la question

Mme Muriel Marland-Militello interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, chargée de la jeunesse et de la vie associative, sur le subventionnement des associations et fondations par ses services. Elle aimerait connaître le nombre d'organismes bénéficiaires ainsi que le montant total des subventions versées en 2009. Elle souhaite également connaître l'identité des dix premiers bénéficiaires en volume et le montant reçu par chacun de ceux-ci en 2009.

Texte de la réponse

Les aides attribuées aux associations et fondations par les services du ministère chargé de la jeunesse et de la vie associative concernent des structures tant au niveau national que local. Ainsi, 6 853 organismes ont été subventionnés en 2009 sur les crédits du programme 163 pour un montant de 69 968 265 euros ; Les dix premiers organismes bénéficiaires ont reçu au total 8 375 220 euros :

Eclaireuses et Eclaireurs de France	562 187 euros	Vacances et loisirs des jeunes ; promotion des actions en faveur de la jeunesse (protection des jeunes) ; pratiques artistiques, culturelles et scientifiques, animation de territoires ruraux, démocratisation de l'accès à l'éducation non formelle, développement durable
MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne de Paris)	671 151 euros	Vacances et loisirs des jeunes ; promotion des actions en faveur de l'éducation populaire (soutien aux projets associatifs) ; pratiques artistiques, culturelles et scientifiques, animation de territoires ruraux, démocratisation de l'accès à l'éducation
Fédération nationale Léo-Lagrange	721 434 euros	Pratiques artistiques, culturelles et scientifiques, animation de territoires ruraux, démocratisation de l'accès à l'éducation non formelle, développement durable ; vacances et loisirs des jeunes ; moyens affectés aux formations aux BAFA et BAFD
Confédération des maisons des jeunes et de la culture en France	724 056 euros	Poste Fonjep ; Vacances et loisirs des jeunes
La Ligue de l'enseignement	738 302 euros	Pratiques artistiques, culturelles et scientifiques, animation de territoires ruraux, démocratisation de l'accès à l'éducation non formelle, développement durable ; poste Fonjep ; formation des bénévoles

FFMJC (Fédération française maison de jeunes et de la culture Franche-Comté)	848 451 euros	Vacances et loisirs des jeunes ; poste Fonjep ; formation des bénévoles ; pratiques artistiques, culturelles et scientifiques, animation de territoires ruraux, démocratisation de l'accès à l'éducation non formelle, développement durable ; formation des bénévoles.
Francas - Les Francas, fédération nationale	856 630 euros	Poste Fonjep ; vacances et loisirs des jeunes ; formation des bénévoles
CEMEA (Centre d'enseignement aux méthodes d'éducation active de Paris)	859 276 euros	Moyens affectés aux formations aux BAFA et BAFD et actions de formation aux métiers de l'animation ; poste Fonjep ; formation des bénévoles
Scouts et guides de France, Paris	939 068 euros	Pratiques artistiques, culturelles et scientifiques, animation de territoires ruraux, démocratisation de l'accès à l'éducation non formelle, développement durable ; poste Fonjep ; mutualisation, fédération, action de tête de réseau ; moyens affectés aux formations
UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs)	1 454 665 euros	Initiatives et engagement des jeunes (information jeunesse, participation, citoyenneté, volontariat, solidarité, ...), éducation à l'autonomie ; moyens affectés aux formations aux BAFA et BAFD et actions de formation aux métiers de l'animation ; mutualisation

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95950

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13467

Réponse publiée le : 24 mai 2011, page 5494